

La vérité des prix

Après cinq ans sans aucune hausse ni changement, la redevance d'ordure ménagère passe cette année à 190 € par foyer. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'une nouvelle réglementation a sensiblement modifié la façon dont est calculé le ramassage de déchets.

D'un système jusqu'à présent forfaitaire, qui s'était toujours montré favorable pour les Verrichons, la commune a été contrainte de passer, lors de la révision des contrats de ramassage, à un système facturé à partir du tonnage réel des déchets collectés.

La règle est désormais simple : si la facture est appelée à diminuer quand le volume des déchets collectés sera faible, à l'inverse, elle augmentera si les déchets jetés continuent à progresser. C'est donc à chaque habitant de faire quotidiennement des efforts, en tentant de limiter le plus possible la quantité de ses ordures ménagères mais surtout en valorisant et recyclant tout ce qui peut l'être.

Le pari n'est pas encore gagné ! Car après une année complète de fonctionnement dans ce nouveau système, la facture qui vient d'être adressée à la commune permet de connaître précisément le coût global des services. Par foyer, celui-ci s'élève maintenant... à 212 €.

Afin de faire face à cette dépense, vos élus ont dû se résoudre à ajuster le montant de la redevance versée par chaque ménage, afin de se rapprocher du coût de ce service réellement supporté par la commune.

Des services nombreux et de qualité

Verrières, qui a fait le choix d'investir dans des conteneurs remis à chaque foyer pour garantir un service propre et de qualité, dispose depuis plusieurs années de l'ensemble des prestations proposées dans le département en matière de ramassage et de collecte de déchets.

Au-delà du traditionnel ramassage des ordures ménagères, qui s'effectue chaque jeudi matin à l'aide du conteneur vert, la commune a également opté pour une simplification de la collecte des produits recyclables réalisable avec la poubelle jaune. Après s'être essayée à un système qui alternait, une semaine sur deux, le ramassage des corps creux puis des corps plats, la commune, toujours guidée par la recherche d'un plus grand confort des Verrichons, a finalement mis en place un tri mélangé.

Depuis le 21 avril et jusqu'au 19 novembre prochain, le ramassage des déchets verts (qui s'effectue toujours à l'aide de la poubelle marron) a repris le lundi. Là encore, la date n'a pas été choisie au hasard, puisqu'il s'agissait, pour la municipalité, de proposer une collecte juste après les week-ends qui sont généralement mis à profit par les Verrichons pour des opérations de tonte et de jardinage. Ce tour d'horizon ne saurait être complet sans évoquer le ramassage des encombrants qui est organisé deux fois par an dans notre commune ; la mise en place de conteneurs, à Verrières et Saint-Aventin, autorisant l'apport volontaire de verre ; mais surtout la possibilité offerte à l'ensemble de la population, d'accéder aux quatre déchetteries gérées par la CAT, grâce à la contribution directe payée par la commune.

Autant de services chers aux Verrichons qui, si besoin en était de le rappeler, ont indéniablement... un coût.

Ce tableau vous permet de prendre connaissance du coût des différents services mis à votre disposition ainsi que des recettes générées par la rentrée de la redevance et de la vente des différents produits recyclables.

DEPENSES

<p>COLLECTE DES ORDURES MENAGERES</p> <p>70 450 €</p> <p>(Déchets ménagers Tri emballages Déchets verts Plan de communication)</p>
<p>TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES</p> <p>59 700 €</p>
<p>ENCOMBRANTS 7 110 €</p>

← VERRE 2 305 €

+

<p>DECHETERIE</p> <p>17 350 €</p>

RECETTES

<p>PRODUIT DE LA REDEVANCE</p> <p>(669 FOYERS X 190 €)</p> <p>127 110 €</p>
<p>VALORISATION DU TRI</p> <p>12 455 €</p>

+

<p>SOLDE DE VALORISATION + DIVERS 17 350 €</p>
--

